

**Comté de Lotbinière  
Municipalité Saint-Sylvestre**

**Assemblée spéciale** du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 25 avril 2016**, à 19 heures 30, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers.

Points à l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre jour
2. Présentation et adoption des états financiers 2015
3. Salaire animateur du salon des jeunes
4. Don à la Coop de Solidarité Santé du Sud de Lotbinière
5. Travaux caserne incendie
6. Offre d'achat
7. Levée de l'assemblée

**Résolution numéro 62-2016**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolution numéro 63-2016**

**Adoption du rapport financier pour l'année 2015**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte le rapport financier de l'année 2015, tel que présenté par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, représenté ici par madame Chantal Gravel ; que la municipalité de Saint-Sylvestre renouvelle le mandat pour l'exercice financier de 2016.

**Résolution numéro 64-2016**

**Salaire de l'animateur du salon des jeunes**

Attendu qu'une demande d'augmentation de salaire a été faite par l'animateur du salon des jeunes ; attendu que ce poste n'a peut-être pas été évalué à sa juste valeur au cours de la dernière année, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité d'accorder une augmentation de 6 % à l'animateur du salon des jeunes et ce à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016.

**Résolution numéro 65-2016**

**Don à Coop de Solidarité Santé du Sud de Lotbinière**

Attendu que nous avons reçu une demande de contribution financière à la Coop de Solidarité Santé du Sud de Lotbinière ; attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a appuyé le projet depuis le départ ; attendu que les citoyens de Saint-Sylvestre ont besoin des services médicaux et infirmiers de proximité ; il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à

l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre contribue à la campagne de financement à la Coop de Solidarité Santé du Sud de Lotbinière pour un montant de \$ 5000.

**Résolution numéro 66-2016**

**Acceptation des travaux à la caserne incendie**

Attendu que des soumissions ont été demandées à trois entrepreneurs pour le changement des fenêtres à la caserne incendie; attendu que deux soumissions ont été déposées ; que nous avons pris connaissance de ces soumissions ; attendu qu'elles correspondent au devis demandé ; il est proposé par Roger Couture, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte la soumission de Construction Martin Gagné (2011) Inc. au montant de \$ 4 800 plus taxes.

**Résolution numéro 67-2016**

**Offre d'achat**

Attendu que la propriété située au 451 rue Principale est à vendre ; attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre aimerait concrétiser un projet avec cette propriété, il est proposé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre dépose une offre d'achat au montant de \$ 130 000 pour la propriété située au 451 rue Principale, soit le lot 4 212 200, que madame Ginette Roger, directrice générale, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité les documents utiles ou nécessaires pour donner effet à la présente

Levée de l'assemblée à 21 heures 35 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du 2 mai 2016

---

Mario Grenier, maire

---

Ginette Roger, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Mario Grenier, maire